

## SESSION D'EXPLORATION

### Les collectivités territoriales aujourd'hui : quelles compétences ? Quelles organisations ? Quels partenariats possibles ?

#### Pourquoi cette session ?

Les réformes territoriales (la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, l'adoption du projet de loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République...) prévoyaient le transfert de certaines compétences statutaires des communes aux intercommunalités en 2020 et les années suivantes. Les modalités et les calendriers de mise en œuvre initialement prévus ont été rediscutés.

Cap Rural vous propose un point d'information pour permettre de mieux cerner les évolutions des collectivités de votre territoire et anticiper leurs impacts sur vos activités et vos collaborations avec elles.

**Le contenu du programme est susceptible d'évoluer en fonction de vos besoins/attentes (en liens étroits avec le sujet) exprimés lors de votre inscription sur le formulaire en ligne.**

#### Une session pour qui ?

Une webconférence pour les acteurs du développement local d'Auvergne-Rhône-Alpes (ingénierie, élus, société civile) qui :

- Souhaitent clarifier quelles vont être, à partir 2020, les évolutions des intercommunalités
- Recherchent des informations précises sur les transferts des compétences des communes aux intercommunalités
- Réfléchissent aux conséquences de ces évolutions sur la capacité des collectivités territoriales à induire du développement local et à soutenir les acteurs locaux

#### Programme

##### Rappel du cadre légal et réglementaire

##### Zoom sur le transfert des compétences :

- GEMAPI : contours et outils de gestion ; calendrier de mise en œuvre ; choix des EPCI avant et après 2020 ; obligations et opportunités de la période transitoire 2018-2020...
- Eau-assainissement : transfert pour les communes situées dans une communauté d'agglomération et pour celles situées dans des communautés de communes ; transfert des compétences gestion des eaux pluviales, assainissement collectif...
- **D'autres compétences pourront être abordées (ex. tourisme, développement économique, urbanisme ...) en réponse à vos attentes exprimées au moment de votre inscription.**

**En conclusion : des conséquences sur les actions de développement local ? D'autres évolutions en perspectives ?**

#### Intervenant

→ Karim BENAMROUCHE - Enseignant en droit public des Universités Lyon 2 et Saint Étienne, des IRA de Lyon et Bastia et des CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes

#### En pratique

- Webconférence le 26 juin 2019 de 10h à 12h
- 20 participants maximum
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Geneviève Ganivet, 04 75 22 14 89, [ingenieriedeformation@caprural.org](mailto:ingenieriedeformation@caprural.org)